



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CHER

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°18-2017-09-002

PUBLIÉ LE 1 SEPTEMBRE 2017

Sommaire

PREFECTURE DU CHER

18-2017-08-31-001 - AP bureaux de vote 2018-2019 (13 pages)

Page 3

18-2017-08-29-008 - ORDRE DU JOUR - CDAC du 13-09-2017 (1 page)

Page 17

PREFECTURE DU CHER

18-2017-08-31-001

AP bureaux de vote 2018-2019



PRÉFET DU CHER

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DES LIBERTES PUBLIQUES
Bureau de la réglementation générale et des élections

LISTE ÉLECTORALE

BUREAUX de VOTE

ARRÊTÉ n°2017-1- 1022 du 31 août 2017
portant désignation des bureaux de vote et de leur siège
pour les élections se déroulant dans la période
du 1er mars 2018 au 28 février 2019

LA PRÉFÈTE DU CHER
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code électoral et notamment les articles L. 17 et R. 40 ;

Vu les maires consultés ;

Sur la proposition de M. le secrétaire général ;

ARRÊTE :

Article 1er : L'Assemblée électorale de chacune des communes désignées au tableau ci-après est divisée en bureaux de vote ainsi qu'il suit :

BUREAUX

Cantons	Communes	Désignation	Ressort	Siège
AUBIGNY-sur-NERE (n°1)	ARGENT-sur-SAULDRE	1 ^{er} bureau	Secteur Nord	Mairie Place de l'hôtel de ville
		2 ^{ème} bureau	Secteur Sud conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n°00-1-1042 du 28/08/2000 et dont un exemplaire reste déposé en mairie.	École maternelle Rue Nicolas Leblanc
	AUBIGNY-sur-NERE	1 ^{er} bureau		Complexe Yves du Manoir Le Mail Guichard
		2 ^{ème} bureau		Complexe Yves du Manoir Le Mail Guichard
		3 ^{ème} bureau		Complexe Yves du Manoir Le Mail Guichard
		4 ^{ème} bureau		Complexe Yves du Manoir Le Mail Guichard
5 ^{ème} bureau		Complexe Yves du Manoir Le Mail Guichard		
AVORD (n°2)	AVORD	1 ^{er} bureau	Quartier Petit Domaine et Alouettes	Salle des Fêtes - Rue d'Aindling
		2 ^{ème} bureau	Quartier Cité Bouyer - Château d'Eau - Les Ecarts	Salle des Fêtes - Rue d'Aindling
	GRON	1 ^{er} bureau	Commune sauf hameau de St-Igny et ferme du Marais	Mairie - Salle Henri Debord 21, Place de l'Église
		2 ^{ème} bureau	Hameau de St-Igny et ferme du Marais conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n°75-83 du 25 août 1975 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	Annexe ancienne école de St-Igny 6, Rue de la Forêt St-Igny
	JUSSY-LE-CHAUDRIER	1 ^{er} bureau	Le bourg	Mairie 6 place de l'Eglise
		2 ^{ème} bureau	Hameau des Bruyères Conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n°00-1-1042 du 28/08/2000 et dont un exemplaire reste déposé en mairie.	Ancienne École "Les Bruyères" 7, Route de Beffes
BOURGES I (n°3)	BOURGES	17ème bureau	Jules Ferry	Ecole maternelle – Rue Eirick Labonne
		18ème bureau	Jules Ferry	Ecole maternelle – Rue Eirick Labonne
		19ème bureau	Jean Macé	Ecole maternelle – Rue H. Boyer
		20ème bureau	Jean Macé	Ecole maternelle – Rue H. Boyer
		21ème bureau	Jean Macé	Ecole maternelle - Rue H. Boyer
		22ème bureau	Jean Macé	Ecole maternelle - Rue H. Boyer
		23ème bureau	Barbès	Groupe scolaire Barbès - 21 avenue de Saint Amand
		24ème bureau	Barbès	Groupe scolaire Barbès - 21 avenue de Saint Amand

BOURGES I (n°3) (suite)	BOURGES	25ème bureau	Barbès	Groupe scolaire Barbès - 21 avenue de Saint Amand
		26ème bureau	Barbès	Groupe scolaire Barbès - 21 avenue de Saint Amand
		27ème bureau	Barbès	Groupe scolaire Barbès - 21 avenue de Saint Amand
		28ème bureau	Maryse Bastie	Groupe scolaire - Rue Mesmin
		29ème bureau	Maryse Bastie	Groupe scolaire - Rue Mesmin
		32ème bureau	Herbinière Lebert	Ecole maternelle H. Lebert - Rue M. Audoux
		33ème bureau	Herbinière Lebert	Ecole maternelle H. Lebert - Rue M. Audoux
		34ème bureau	Herbinière Lebert	Ecole maternelle H. Lebert - Rue M. Audoux
BOURGES II (n°4)	BOURGES	37ème bureau	Chancellerie	Salle polyvalente - Rue Louis de Raynal
		38ème bureau	Chancellerie	Salle polyvalente - Rue Louis de Raynal
		39ème bureau	Grand Meaulnes	Ecole Grand Meaulnes - Rue Louis de Raynal
		40ème bureau	Grand Meaulnes	Ecole Grand Meaulnes - Rue Louis de Raynal
		41ème bureau	Cour Chertier	Ecole Cour Chertier - Place S. Pichonnat
		42ème bureau	Cour Chertier	Ecole Cour Chertier - Place S. Pichonnat
		43ème bureau	Cour Chertier	Ecole Cour Chertier - Place S. Pichonnat
		44ème bureau	Prado 2	Rue du Champ de Foire
		45ème bureau	Prado 2	Rue du Champ de Foire
		53ème bureau	Marcel Plaisant	Groupe scolaire Plaisant - Rue Jean Moulin
		54ème bureau	Marcel Plaisant	Groupe scolaire Plaisant - Rue Jean Moulin
		55ème bureau	Jacques Prévert	Ecole Jacques Prévert - Place du 14 juillet
		56ème bureau	Jacques Prévert	Ecole Jacques Prévert - Place du 14 juillet
		57ème bureau	Jacques Prévert	Ecole Jacques Prévert - Place du 14 juillet
58ème bureau	Jacques Prévert	Ecole Jacques Prévert - Place du 14 juillet		

BOURGES III (n°5)	BOURGES	4ème bureau	Nicolas Leblanc	Ecole maternelle - 39 rue Nicolas Leblanc
		5ème bureau	Pignoux	Ecole de Pignoux - 129 avenue Ernest Renan
		6ème bureau	Pignoux	Ecole de Pignoux - 129 avenue Ernest Renan
		7ème bureau	Pignoux	Ecole de Pignoux - 129 avenue Ernest Renan
		8ème bureau	Pignoux	Ecole de Pignoux - 129 avenue Ernest Renan
		46ème bureau	Paul Arnault	Groupe scolaire - Rue Albert Camus
		47ème bureau	Paul Arnault	Groupe scolaire - Rue Albert Camus
		48ème bureau	Paul Arnault	Groupe scolaire - Rue Albert Camus
		49ème bureau	Turly	Ecole primaire Turly - 181 rue de Turly
		50ème bureau	Turly	Ecole primaire Turly - 181 rue de Turly
		51ème bureau	Pressavois	Ecole maternelle Pressavois - Avenue Stendhal
		52ème bureau	Pressavois	Ecole maternelle Pressavois - Avenue Stendhal
BOURGES IV (n°6)	BOURGES	1er bureau	Hôtel de ville	Hôtel de ville - 11 rue Jacques Rimbault
		2ème bureau	Hôtel de ville	Hôtel de ville - 11 rue Jacques Rimbault
		3ème bureau	Hôtel de ville	Hôtel de ville - 11 rue Jacques Rimbault
		9ème bureau	Sembat	Ecole maternelle - 4 avenue des Dumones
		10ème bureau	Jean Baffier	Ecole maternelle - 137 rue Jean Baffier
		11ème bureau	Jean Baffier	Ecole maternelle - 137 rue Jean Baffier
		12ème bureau	La Rottée	Centre de loisirs - 11 rue de la Rottée
		13ème bureau	Beaumont	Ecole primaire - 44 rue de Beaumont
		14ème bureau	Beaumont	Ecole primaire - 44 rue de Beaumont
		15ème bureau	Pijolins	Groupe scolaire - Rue du 1er régiment d'artillerie
		16ème bureau	Pijolins	Groupe scolaire - Rue du 1er régiment d'artillerie
		30ème bureau	Auron Halle	Ecole primaire - 13 rue de la Halle
		31ème bureau	Auron Halle	Ecole primaire - 13 rue de la Halle

BOURGES IV (n°6) (suite)	BOURGES	35ème bureau	Littré	Collège Littré - 10 rue Littré	
		36ème bureau	Littré	Collège Littré - 10 rue Littré	
CHAROST (n°7)	CIVRAY	1 ^{er} bureau	bourg et hameaux de Bois Ratier, le Coudray, la Chapelle du Puits	Salle de la mairie 7, Route des Chagnières	
		2 ^{ème} bureau	Le Petit Entrevins et le Grand Entrevins conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n° 75-083 du 25 août 1975 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	Ancienne école d'Entrevins 3 Avenue Saint-Vincent	
	LUNERY	1 ^{er} bureau	Le Bourg, Chanteloup, Echalusse, Bellechaume, la Bruère, la Brosse, les Rhimberts, les Clapiers, Lunerette, Montapeine, la Vergne	Mairie Place Jacques Georges	
		2 ^{ème} bureau	Cité de Rosières, le Grand Rosières, la Vallée du Moulin, le Patouillet conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n°00-1-1042 du 28/08/2000 et dont un exemplaire reste déposé en mairie.	Salle municipale de Rosières Avenue de la Gare	
	ST FLORENT SUR CHER	1 ^{er} bureau	Centre ville – Place de la République – Quartier de Beauséjour	Hôtel de Ville – salle du Conseil Municipal Place de la République	
		2 ^{ème} bureau	Le Breuil	Salle Dordain 75 avenue Gabriel Dordain	
		3 ^{ème} bureau	Les Gironnais – Le Châtelier	Préau de l'École DEZELOT I Rue Charles Migraine	
		4 ^{ème} bureau	Centre Ville – Quartier de l'église	Salle polyvalente "ROSEVILLE" Rue des Lavois	
		5 ^{ème} bureau	Rive Gauche	Salle de réunions Salengro 23, Rue Roger Salengro	
		6 ^{ème} bureau	Massoeuvre	Espace Danielle DARRIEUX (Ancienne École de MASSOEUVRE) Rue Germain Baujard	
	CHATEAUMEILLANT (n°8)	CHATEAUMEILLANT	1 ^{er} bureau	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n° 75-83 du 25 août 1975 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	Salle Maurice Delaire 21 Place de la Résistance
			2 ^{ème} bureau		Salle Maurice Delaire 21 Place de la Résistance
		LIGNIERES	1 ^{er} bureau	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n°00-1-1042 du 28/08/2000 et dont un exemplaire reste déposé en mairie.	Centre socio-culturel Rue de l'Ange Blanc
2 ^{ème} bureau			Centre socio-culturel Rue de l'Ange Blanc		

DUN-SUR-AURON (n°9)	CHARENTON du CHER	1 ^{er} bureau	Bourg de Charenton du Cher et environs	Ecole Elémentaire 89 Rue Nationale
		2 ^{ème} bureau	Laugère et environs conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n° 75-83 du 25 août 1975 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	Ancienne école de Laugère 636 Route de Sancoins
	DUN sur AURON	1 ^{er} bureau	conformément à l'affectation des voies aux quartiers annexée à l'arrêté préfectoral n° 2013-1-1401 du 18 octobre 2013 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	Hôtel de Ville – Salle de réunions Place du Champ de Foire
		2 ^{ème} bureau		Mille Club Rue du Bief
		3 ^{ème} bureau		Salle Le Berry Place Bourbon
	SANCOINS	1 ^{er} bureau	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n°00-1-1042 du 28/08/2000 et dont un exemplaire reste déposé en mairie.	Centre socio-culturel Oscar Méténier Place du Champ du Puits
2 ^{ème} bureau		Centre socio-culturel Oscar Méténier Place du Champ du Puits		
LA GUERCHE SUR L'AUBOIS (n°10)	LA GUERCHE SUR L'AUBOIS	1 ^{er} bureau	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n°00-1-1042 du 28/08/2000 et dont un exemplaire reste déposé en mairie.	Salle multifonctions Place Auguste Fournier
		2 ^{ème} bureau		Salle multifonctions Place Auguste Fournier
MEHUN-SUR-YEVRE (n°11)	FOECY	1 ^{er} bureau		Salle des fêtes 21, Rue Gaston Cornavin
		2 ^{ème} bureau		Salle d'activités - Ancien temple 3 rue gaston Cornavin
	MEHUN-sur-YEVRE	1 ^{er} bureau	Mairie	Espace Maurice Genevoix (salle RDC) 45 Rue Augustin Guignard
		2 ^{ème} bureau	Ouche Boyer	Ecole des Charmilles Boulevard de la liberté
		3 ^{ème} bureau	Somme	Ex-Ecole primaire 23 Rue du Richefort Hameau de Somme
		4 ^{ème} bureau	Château	École primaire du château (préau) Place du Général Leclerc
		5 ^{ème} bureau	Belle Fontaine	École maternelle Jean de la Fontaine 55 Rue Victor Hugo
		6 ^{ème} bureau	Marcel Pagnol	École maternelle Marcel Pagnol Boulevard Georges Clémenceau
	MEREAL	1 ^{er} bureau	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n° 2007-1-863 du 06 août 2007 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	Salle des fêtes 3 Avenue d'Issoudun
		2 ^{ème} bureau		Salle des fêtes 3 Avenue d'Issoudun
ST-AMAND-MONTROND (n° 12)	ORVAL	1 ^{er} bureau	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n°00-1-1042 du 28/08/2000 et dont un exemplaire reste déposé en mairie.	Centre socio-culturel – foyer Avenue de Sully
		2 ^{ème} bureau		Centre socio-culturel – petite salle Avenue de Sully

ST-AMAND-MONTROND (suite) (n° 12)	ST-AMAND-MONTROND	1 ^{er} bureau	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n°00-1-1042 du 28/08/2000 et dont un exemplaire reste déposé en mairie.	École maternelle La Chaume Rue de la Tuilerie
		2 ^{ème} bureau		École primaire Marceau 15 Cours Fleurus
		3 ^{ème} bureau		École maternelle Mallard 10, Rue Ernest Mallard
		4 ^{ème} bureau		École maternelle Mallard 10, Rue Ernest Mallard
		5 ^{ème} bureau		Groupe scolaire Les Buissonnets Avenue de la République
		6 ^{ème} bureau		École primaire Marceau 15 Cours Fleurus
		7 ^{ème} bureau		École primaire Marceau 15 Cours Fleurus
		8 ^{ème} bureau		École primaire Le Vernet Rue Victor Hugo
		9 ^{ème} bureau		École primaire Le Vernet Rue Victor Hugo
SAINT-DOULCHARD (n°13)	LA CHAPELLE ST-URSIN	1 ^{er} bureau		Mairie Place de l'Église
		2 ^{ème} bureau		Centre Socio-culturel Rue de la Gare
		3 ^{ème} bureau		Maison de l'Enfance Rue des Écoles
	MARMAGNE	1 ^{er} bureau - Est	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n°00-1-1042 du 28/08/2000 et dont un exemplaire reste déposé en mairie.	Salle des fêtes Rue de la Mairie
		2 ^{ème} bureau - Ouest		Salle des fêtes Rue de la Mairie
	SAINT-DOULCHARD	1 ^{er} bureau	Centre Ville	Hôtel de ville Avenue du Général de Gaulle
		2 ^{ème} bureau	Les Verdins	École primaire des Verdins (préau) 23 Avenue du Général de Gaulle
		3 ^{ème} bureau	Restaurant scolaire des Verdins	Restaurant scolaire des Verdins 21 Avenue du Général de Gaulle
		4 ^{ème} bureau	Bourg I	Restaurant scolaire du bourg Route de Varye
		5 ^{ème} bureau	Paradis I	École maternelle du Paradis 82 Ter, Route d'Orléans
		6 ^{ème} bureau	Paradis II	École primaire du Paradis (accueil) 82 Ter, Route d'Orléans
		7 ^{ème} bureau	Bourg II	École maternelle du bourg Route de Vouzeron
		8 ^{ème} Bureau	Bourdonnes - Rivages	École maternelle des Verdins 21 Avenue du Général de Gaulle
		9 ^{ème} bureau	Bourg III	Ecole élémentaire du Bourg (entrée école maternelle) Route de Vouzeron

SAINT-GERMAIN DU PUY (n°14)	HENRICHEMONT	1 ^{er} bureau	Bourg et lieux-dits autres que ceux désignés ci-après	Mairie Place de la Mairie
		2 ^{ème} bureau	La Borne, Les Talbots, Le Point du Jour, Les Jacquets, Les Maisons Neuves, Les Mançais	Salle des Fêtes La Borne
	ST-GERMAIN DU PUY	1 ^{er} bureau	Yèvre ZI et Fenestrelay	Espace Nelson Mandela Rue Hyppolite Roger
		2 ^{ème} bureau	Gérard Philipe	Espace Nelson Mandela Rue Hyppolite Roger
		3 ^{ème} bureau	Quartier du stade	Espace Nelson Mandela Rue Hyppolite Roger
	4 ^{ème} bureau	Paul Eluard	Espace Nelson Mandela Rue Hyppolite Roger	
	5 ^{ème} bureau	Quartier des arbres et fleurs	Espace Nelson Mandela Rue Hyppolite Roger	
ST- MARTIN D'AUXIGNY (n°15)	FUSSY	1 ^{er} bureau		Mairie Place du 8 Mai 1945
		2 ^{ème} bureau		Centre culturel Place Paul Novara
	MENETOU-SALON	1 ^{er} bureau	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n° 99-1-877 du 27 août 1999 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	Centre d'accueil 23, Rue de la Mairie
		2 ^{ème} bureau		Centre d'accueil 23, Rue de la Mairie
	ST-ELOY-de-GY	1 ^{er} bureau	Le bourg	Mairie 4 Place de l'église
		2 ^{ème} bureau	Hameau de Bourgneuf, La Pommeraye, Crétet, les Moreaux conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n° 75-83 du 25 août 1975 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	École de Bourgneuf 10, Rue aux Maçons
	ST-MARTIN D'AUXIGNY	1 ^{er} bureau	Nord de la Commune	Salle Multimodale 3 place de la mairie
		2 ^{ème} bureau	Sud de la commune conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n° 99-1-954 du 7 septembre 1999 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	Salle Multimodale 3 place de la mairie
	VIGNOUX-s/BARANGEON	1 ^{er} bureau	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n° 2007-1-863 du 06 août 2007 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	Préau - École primaire 12 Place de l'Église
		2 ^{ème} bureau		Préau - École primaire 12 Place de l'Église
SANCERRE (n°16)	SANCERRE	1 ^{er} bureau Sancerre	lieux-dits autres que ceux désignés ci-après	Mairie Salle du rez-de-chaussée
		2 ^{ème} bureau Chavignol	Chavignol	"Chavignol" Salle Saint André
		3 ^{ème} bureau Amigny	Amigny conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n° 75-83 du 25 août 1975 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	"Amigny" Salle Saint Vincent

TROUY (n°17)	PLAIMPIED-GIVAUDINS	1 ^{er} bureau	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n°99-1-877 du 27 août 1999 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	Salle des fêtes Rue Saint Martin
		2 ^{ème} bureau		Salle des fêtes Rue Saint Martin
	CHATEAUNEUF SUR CHER	1 ^{er} bureau	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n° 2007-1-863 du 06 août 2007 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	Maison des associations 3, Rue de l'Île
		2 ^{ème} bureau		Maison des associations 3, Rue de l'Île
	TROUY	1 ^{er} bureau Trouy Bourg	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n°02-1-1101 du 19 août 2002 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	Mairie Avenue des anciens combattants
		2 ^{ème} bureau Trouy Nord		École primaire des Talleries Route de Châteauneuf
		3 ^{ème} bureau Trouy Bourg		École primaire Place Jean Moulin
		4 ^{ème} bureau Trouy Nord		Centre culturel de Trouy nord Route de Châteauneuf
	VIERZON I (n°18)	VIERZON	4 ^{ème} bureau	École Molière 22, Rue Molière
			5 ^{ème} bureau	École maternelle Parmentier 7, Rue Parmentier
6 ^{ème} bureau			École André Luberne 15, Avenue Jean Jaurès	
7 ^{ème} bureau			École Jean Turpin I 44, Avenue Edouard Vaillant	
8 ^{ème} bureau			Maison de la musique Rue du Cavalier	
9 ^{ème} bureau			École élémentaire des Forges 25, Rue Eugène Pottier	
12 ^{ème} bureau			Ecole élémentaire des Forges II 25, Rue Eugène Pottier	
14 ^{ème} bureau			École Fay B 23 Rue Léo Mérigot	
15 ^{ème} bureau			École élémentaire Colombier Impasse de la Craillo	
16 ^{ème} bureau			École élémentaire Puits Berteau I Rue Alain Fournier	
18 ^{ème} bureau			École maternelle Colombier Impasse de la Craillo	
19 ^{ème} bureau			École Pierre Bodin 10 A, Rue Gérard Philipe	
25 ^{ème} bureau			Centre associatif Paul Langevin Rue Félix Pyat	
26 ^{ème} bureau			École maternelle Puits Berteau Route de Puits Berteau	
27 ^{ème} bureau	École Jean Turpin II 44, Avenue Edouard Vaillant			

VIERZON II (n°19)	VIERZON	1 ^{er} bureau	Hôtel de Ville Place de l'Hôtel de Ville
		2 ^{ème} bureau	Médiathèque Paul Eluard 10, Rue Général de Gaulle
		3 ^{ème} bureau	École Emile Charot Rue des Ponts
		10 ^{ème} bureau	École élémentaire Bourgneuf - I Avenue du 14 Juillet
		11 ^{ème} bureau	École élémentaire Bourgneuf - II Avenue du 14 Juillet
		13 ^{ème} bureau	Foyer Léo Mérigot Rue Etienne Marcel
		17 ^{ème} bureau	Ancien réfectoire – Parc de la Noue Rue des Tramways de l'Indre
		20 ^{ème} bureau	École maternelle Joliot Curie Rue Joliot Curie
		21 ^{ème} bureau	École annexe Jacques Prévert - I Rue Bitterfeld
		22 ^{ème} bureau	École annexe Jacques Prévert - II Rue Bitterfeld
		23 ^{ème} bureau	Annexe - Parc de la Noue Rue des Tramways de l'Indre
		24 ^{ème} bureau	Salle du Beffroi - Tunnel-Château Rue de la Poterie

Article 2 : Le siège du bureau de vote des communes désignées ci-après est fixé comme suit :

Canton	Commune	Siège du bureau de vote
AUBIGNY-sur-NERE (n°1)	CLEMONT	Ancienne mairie 1, Place de la République
	ENNORDRES	Salle municipale 3, Route des Naudins
	NEUVY-sur-BARANGEON	Centre socio-culturel Place du Champ de Foire
	SAINTE-MONTAINE	Salle de réunion / musée Rue Principale
AVORD (n°2)	ARGENVIERES	Salle du foyer 14 rue Saint-Martin
	BAUGY	Ecole primaire 2 rue du docteur Tillet
	LA CHAPELLE-MONTLINARD	Salle communale 31 Route du Canal
	GARIGNY	Centre Socio-Culturel 19 route de sancergues
	MARSEILLES-les-AUBIGNY	Centre socio-éducatif Square Louis Champenier
	SAVIGNY-en-SEPTAINE	École primaire 13, Route de Saint-Just

CHAROST (n°7)	VILLENEUVE SUR CHER	Ecole de Villeneuve 19 route de Saint Florent
	MAREUIL-sur-ARNON	Salle communale 48 route de Saint-Florent
	PRIMELLES	Salle de réunion. 25 Grande Rue Le Grand Malleray
CHATEAUMEILLANT (n°8)	AINAY-LE-VIEIL	Ecole 25 rue Jean Valette
	ARCOMPS	Salle polyvalente N°1 la cure
	LA CELLE-CONDE	Salle des fêtes Le Bourg
	LE CHATELET	Salle du foyer rural Avenue de l'Europe
	CHEZAL-BENOIT	Salle polyvalente Grande Rue
	EPINEUIL-le-FLEURIEL	Salle des fêtes 4 Rue du Champ de la Motte
	LOYE-sur-ARNON	Cantine Rue des treize blés
	MONTLOUIS	Salle des fêtes (ancienne école) Le Bourg
DUN sur AURON (n°9)	MORLAC	Ecole primaire 10 rue du roi Bertaud Route du Châtelet
	BESSAIS LE FROMENTAL	Ecole dite des Garçons
	NEUILLY EN DUN	Salle des Fêtes
	SAINT-AIGNAN DES NOYERS	Salle d'animation Le Bourg
LA GUERCHE-sur-l'AUBOIS (n°10)	ST-DENIS-de-PALIN	Salle de réunions (ancienne école) Place de la Liberté
	BLET	Salle de l'Amicale Laïque Rue du Gouffre
	LA CHAPELLE-HUGON	Salle des fêtes Jules Bornet 27 bis, Rue Serge Duchailoux
	COURS-les-BARRES	Ancienne salle des fêtes 9 Grande Rue
	CROISY	Salle d'animation Le Bourg – Route d'Ourouer
	CUFFY	Centre socio-culturel Roland Tiroille Le Bourg – 12 rue des écoles
	FLAVIGNY	Salle d'animation 22 grande-rue
	NÉRONDES	Salle des Fêtes 1 place de l'Hôtel de Ville
TORTERON	Centre Socio Culturel « Henri Charbonnier » Rue du Commerce	

MEHUN-SUR-YEVRE (n°11)	BERRY-BOUY	École 4 Impasse des Écoliers
	CHERY	Centre socioculturel 1 chemin des Prés Martins
	MASSAY	Maison communale Rue Pasteur
SAINT-AMAND-MONTROND (n°12)	LA CELLE	Maison des associations Rue des Carriers
SAINT-GERMAIN DU PUY (n°14)	LES AIX D'ANGILLON	Centre Socio Culturel 1 rue des écoles
	AUBINGES	Salle communale « Le Bourg »
	AZY	Salle d'accueil péri-scolaire de l'école publique Le Bourg
	LA CHAPELOTTE	Salle des fêtes 9, Route d'Aubigny
	MONTIGNY	Maison des Jeunes « Le Bourg »
	RIANS	Espace d'animations culturelles Rue des Écoles
ST-MARTIN-d'AUXIGNY (n°15)	ALLOGNY	Maison des associations 3 Route d'Henrichemont
	QUANTILLY	Salle des Associations 4 route de Menetou-Salon
	SAINTE PALAIS	Salle des associations Place de l'église
	VIGNOUX-sous-LES AIX	École Route de Menetou
SANCERRE (n°16)	FEUX	Salle des fêtes 30 Grande Rue
	THAUVENAY	Salle des fêtes 42, Rue de La Fontaine
	ASSIGNY	Salle polyvalente 12 route des Merisiers
	BARLIEU	Salle des Fêtes 1 route de Pierrefittes Es Bois
	LE NOYER	École maternelle Route de La Chapelotte
	SUBLIGNY	Salle des fêtes Rue de la Prée – Route du Noyer
	THOU	Salle Communale Le Bourg

TROUY (n°17)	CREZANÇAY SUR CHER	Salle polyvalente Le bourg
	CORQUOY	Salle de l'ancienne école 10 route de Lunery
	LEVET	Complexe associatif Guyot 12, rue Charles de Mangou
	SENNECAY	Salle polyvalente Place de l'Église
	VENESMES	Salle des fêtes 6, Place de la Mairie
VIERZON II (n°19)	DAMPIERRE-en-GRACAY	Salle polyvalente Cour de l'École – Centre Bourg
	GRACAY	Centre socio-culturel Place du Marché
	NOHANT-en-GRACAY	Salle Constance de Durbois Rue des Écoliers
	SAINT-OUTRILLE	Salle polyvalente Espace Lucien Prévost Rue de l'église
	SAINT-HILAIRE-de-COURT	Ecole « Germaine Tillion » 4 rue du 31 Août 1944

Article 3 : Le siège du bureau de vote des communes ne figurant ni à l'article 1 ni à l'article 2 est fixé à la mairie.

Article 4 : Dans chacune des communes indiquées à l'article 1er, - les militaires et les Français établis hors de France, en application des articles L. 12 et L. 13 du code électoral, - les marinières, en application de l'article L. 15, - les personnes circulant en France, sans domicile ni résidence fixe dans les cas prévus par la loi du 3 janvier 1969, seront inscrits dans le 1er bureau de vote défini à l'article 1er.

Article 5 : Les dispositions du présent arrêté seront applicables aux élections qui se dérouleront du 1er mars 2018 au 28 février 2019.

Article 6 : M. le secrétaire général de la préfecture du Cher, M. le sous-préfet de ST-AMAND-MONTROND et M. le sous-préfet de VIERZON, Mmes et MM. les maires des communes sus-désignées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché par leurs soins dans chacune desdites communes.

A Bourges, le 31 août 2017

La préfète,
Pour la préfète et par délégation
Le secrétaire général

Signé Thibault DELOYE

PREFECTURE DU CHER

18-2017-08-29-008

ORDRE DU JOUR - CDAC du 13-09-2017

PRÉFECTURE

Direction de la Citoyenneté
Bureau de la réglementation générale et des élections
Secrétariat de la CDAC

**COMMISSION DÉPARTEMENTALE
D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL DU CHER**

Réunion du Mercredi 13 septembre 2017
Préfecture du Cher
Salle Audoux-Bernanos

ORDRE DU JOUR

➤ **10h00 : dossier 72-2017**

Commune d'implantation du projet : **DUN SUR AURON (18130)**

Adresse : **Zone artisanale, route de Bussy, à DUN SUR AURON**

Nature du projet : **Extension de 940 m² d'un ensemble commercial composé de trois cellules portant la surface de vente totale à 1 930 m².**